

Ecole Républicaine : telle est l'appellation générale attribuée aux établissements d'enseignement de notre pays, tant l'école est au coeur de la promesse républicaine, de ce contrat social créé par nos aïeux à la révolution et que nous nous efforçons perpétuellement de préserver et de perfectionner. L'Ecole et la République sont de fait génétiquement et historiquement liées.

L'Ecole est aujourd'hui considérée comme étant en crise car, pour de nombreuses raisons, elle ne semble plus en capacité d'honorer cette promesse pour un certain nombre de futurs citoyen.ne.s.

Pour être de nouveau à la hauteur de cette promesse, l'Ecole Républicaine doit être partout et pour tous, c'est-à-dire s'assurer d'une indéfectible équité territoriale, d'une exigeante mixité sociale et de ne laisser aucun élève de côté, quel que soit son lieu de vie, son milieu social et ses origines.

Ne laisser aucun élève de côté, cela consiste notamment à fixer le cap d'une Ecole plus inclusive offrant à chacun les moyens humains d'accompagnement et de soutien nécessaires.

Telle est l'ambition qui doit être portée par notre Parti Socialiste.

Notamment, il nous revient, sans qu'il soit question de remettre en cause la liberté d'enseignement consacrée par la loi, de dénoncer l'augmentation de l'Indice de Position Sociale (IPS) observée ces dernières années dans les établissements scolaires privés sous contrat avec l'Etat. Ainsi, ces derniers respectent de moins en moins l'esprit de notre contrat social, pourtant vital à notre vivre ensemble et notre faire ensemble.

Mais l'Ecole publique n'est pas non plus irréprochable en ce sens : les trop nombreuses dérogations acceptées par l'administration, consenties notamment en raison de l'absence de certaines options dans certains établissements, appauvrissent un peu plus la mixité sociale.

C'est pourquoi il est urgent que l'Ecole renoue pleinement avec la promesse républicaine, notamment en devenant plus attractive.

Pour que l'Ecole Républicaine soit plus attractive, il faut :

- D'abord reconnaître qu'elle ne peut pas tout, toute seule.

Les apprentissages ne se tissent pas seulement pendant les heures d'enseignement, l'Ecole doit s'appuyer sur les autres acteurs de l'éducation (parents, associations, intervenants extérieurs, Réseau français des villes éducatrices, Cités éducatives, etc...).

La tâche est trop grande et vitale pour se passer de toutes ces acteurs, qui doivent collectivement faire face et à la complexité du champ social et à une pluralité de missions pour y répondre.

C'est pourquoi il est dans le même temps injuste de chercher des responsabilités seulement chez l'Ecole Républicaine quand des failles éducatives sont recensées.

- L'adapter à l'état de la société

La mission de l'Ecole reste la formation de citoyen.ne.s éclairé.e.s, disposant des moyens intellectuels pour trouver le chemin de leur épanouissement professionnel et personnel, de trouver leur place dans la société et d'exercer leur citoyenneté, en communion avec la Nation et les valeurs partagées par tous/toutes les citoyen.ne.s européen.ne.s.

En ce sens, le « logiciel » de 1882 - l'Ecole sanctuaire - est dépassé. L'Ecole doit prendre en compte les réalités contemporaines pour avoir des enfants qui ne sont plus en décalage avec la société.

La jeunesse doit être prise au sérieux et accompagnée dans son devenir personnel et professionnel.

Cette adaptation de l'Ecole à la société suppose :

☞ Que soit garantie aux enseignants la liberté pédagogique. Mais les enseignants ne pourront effectivement user de cette dernière que s'ils sont correctement formés (évoqué plus bas) ;

☞ Que l'expérimentation et l'innovation pédagogiques, soit encouragées et stimulées par des investissements dans la recherche en sciences de l'éducation ;

☞ Que l'administration centrale soit moins verticale et velléitaire, plus ouverte sur les « retours de terrain » et procédant davantage par des encouragements et des suggestions que par des injonctions. Le contrôle des initiatives pédagogiques doit davantage être effectué a posteriori et non plus a priori pour ne pas les étouffer ;

☞ Que l'offre de formation (options) soit adaptée et accessible à tous.

Au-delà de son attractivité, 4 réformes structurelles doivent être menées pour améliorer le service public de l'Education :

- Améliorer la formation des agents au contact des élèves (I) ;
- Garantir le bien être des personnels de l'éducation nationale et agricole et mieux les accompagner (II) ;
- Revaloriser les carrières et revoir le statut des personnels de l'éducation nationale et agricole ;
- Soutenir les enseignants face aux atteintes quotidiennes à la Laïcité, qui consistent à contester leur rôle de transmetteurs légitimes de savoirs et accroissent donc leur stress et leur découragement. La Laïcité doit aussi être respectée par les parents, coacteurs éducatifs, qui devront signer une charte de la Laïcité.

Dans le cadre de cette courte contribution thématique, nous nous contenterons ici d'aborder les deux premiers points précités qui nécessitent un développement complet.

I. Améliorer la formation des agents au contact des élèves

Face à l'évolution de la société, de nouveaux savoirs apparaissent. Confrontés à une multitude de difficultés qui se conjuguent dans les classes, de nouvelles connaissances sont nécessaires.

Quant à l'évolution du système éducatif, lui-même, elle impose des changements d'attitudes et de postures face aux changements.

Il nous faut donc analyser de nouvelles propositions de contenus de formations à l'aune des résultats, des évaluations, des besoins constatés et de l'existant.

Si nous prenons par exemple le référentiel professionnel du métier d'enseignant : 18 compétences renvoient aux diverses facettes des métiers de l'éducation et du professorat. Bon nombre d'étudiants en formation et autres enseignants récemment sortis des facultés d'éducation peuvent témoigner de l'indigence des certains contenus et des déséquilibres horaires impartis entre les différentes compétences.

Plusieurs constats doivent être mentionnés :

- Surreprésentation en contenus et en horaires des différents pôles DIDACTIQUES, alors que les enseignements transversaux sont peu fournis ;
- Pas d'approche psychologique et sociologique des publics scolaires ;
- Peu de temps pour approfondir les situations d'enfants à haut potentiel ou à besoins éducatifs particuliers ;
- Peu de temps pour les contenus et horaires consacrés à la connaissance des familles et au travail en direction des parents ;
- Peu de temps pour la culture générale professionnelle dispensée aux futurs enseignants ;
- Peu de place accordée aux nouveaux savoirs : d'un côté ceux liés à la recherche pédagogique (neurosciences, linguistiques...) et ceux liés aux évolutions sociétales mondiales (géopolitique, environnement, économie...). Sur ces derniers points nous sommes très en retard, tout comme sur des thématiques d'apprentissage comme apprendre à apprendre, nouvelles théories de l'apprentissage...

Formation initiale

La formation se déroule sur 4 ans. Elle doit permettre au futur enseignant de faire le tour de toutes les questions dont il aura besoin en classe. Or la classe ne s'arrête pas aux murs de l'Ecole. Elle pénètre les familles et les associations d'éducation populaire tant la compétition scolaire fait rage.

Proposition 1 : Rénover les contenus de formation à l'aide de la recherche et en tenant des nouveaux enjeux sociétaux

P2 : Développer et approfondir des contenus de formation qui prennent mieux en compte l'enfant qui se cache derrière l'élève

P3 : Organiser et planifier véritablement les contenus de formation sur 4 ans en veillant scrupuleusement à l'équilibre des contenus et des temps impartis à chaque discipline, matière, domaine... et en tenant compte des nouveaux contenus de formation

P4 : Ne pas avoir peur de l'excellence qui n'est pas élitiste si elle concerne le plus grand nombre. Les formations doivent être approfondies avec l'appui de la recherche, DEGESCO, ESEN, Inspection générale, IFE, CIO, ONISEP, CANOPé et autres structures expertes

P5 : Réinscrire dans les parcours de formation initiale les stages filés en école et établissements

P6 : Définir et construire un tronc commun de formation premier et second degré en présentiel pour une meilleure interpénétration et reconnaissance des cultures professionnelles dont on aura besoin sur le terrain au travers des liaisons école/collège, nouveaux cycle III et liaison collège/lycée

P7 : Dans ce tronc commun, construire une véritable culture professionnelle qui prend en compte les valeurs de l'École, de la République et le devenir de l'élève

P8 : Création d'un fond social pour les métiers de l'Éducation et de l'enseignement pour soutenir de manière spécifique les étudiants des milieux populaires. Ce Fond permettrait de mettre en cohérence les différentes aides existantes et d'assurer un niveau de ressource digne.

Formation continue et développement professionnel

La formation continue est une porte ouverte vers l'excellence professionnelle si elle arrive à être perçue comme telle par les enseignants. Ces derniers doivent être convaincus de son utilité et de sa nécessité.

De la même manière l'Institution doit prendre sa part en favorisant les temps et les heures de formation pour les équipes. Le temps pour travailler ensemble en REP+ est un bon exemple qui démontre en permanence l'importance des 9 journées annuelles (soit 54 H/an) pour se former, construire des projets, travailler avec les parents...

Du côté des contenus de formation, ils sont actuellement plus proposés au regard des ressources de proximité disponibles que des besoins des équipes. Et lorsque des besoins d'équipe émergent, ce sont plus souvent des besoins assignés que des besoins réels pour assurer un nombre de participants correct ou satisfaisant aux exigences du projet académique ou départemental. De plus, les heures de formations libres et disponibles pour les inspecteurs du premier degré (IEN) et chefs d'établissements se réduisent drastiquement.

De plus, dans leur organisation, les formations diffèrent entre le 1er et le 2nd degré. Le temps de formation pour un professeur d'école est un temps remplacé alors que, pour un professeur du 2nd degré, il s'agit d'un temps prélevé sur le temps de classe. Si on ajoute que les temporalités sont différentes entre 1er et le 2nd degré (En Education Prioritaire : Temps pour travailler ensemble inscrit dans un calendrier annualisé ET heure pondérée hebdomadaire pour le 2nd degré), cela engendre d'importantes difficultés pour trouver des temps communs pour les formations en inter degrés.

Proposition 1 : Repenser le tableau de service de l'enseignant pour y inscrire des heures de formation en prenant notamment en compte l'inter degrés. Les 108H du 1er degré sont majoritairement fléchées et sont largement épuisées avant la fin de l'année

P2 : Valoriser les parcours professionnels par le biais de la formation (Bonus aux enseignants qui se forment régulièrement)

P3 : Débloquent le nombre d'heures de formation non fléchées pour les IEN et chefs d'établissements afin de mieux coller aux besoins réels et avérés des équipes

P4 : Recréer les stages en responsabilité de 3 semaines, dans le 1er degré pour pouvoir libérer les enseignants sur un temps long et inventer un dispositif similaire pour le 2nd degré

P5 : Développer dans chaque académie la formation de formateurs et les contenus de formation à partir d'une analyse objective des besoins territoire par territoire, équipe par équipe... Et en s'appuyant sur la recherche

P6 : Création d'un véritable corps de conseillers pédagogiques pour le second degré, par le développement du dispositif actuel des chargés de missions

P7 : Faire appel à des experts, des lieux et des structures ressources notamment en augmentant les crédits formation pour pouvoir faire jouer les échanges inter académiques des formateurs (Mutualisation et échanges de pratiques). Chaque académie possède des groupes de recherche, des cercles d'études, des universités... Alors nous avons de multiples possibilités pour mutualiser

P8 : Développer les formations nationales (PNF) pour la construction d'une véritable cohérence du système éducatif dans son ensemble. Le chef d'orchestre de ces formations pourrait être l'Institut des Hautes Etudes de l'Education et de la Formation, également à relayer au plan local

P9 : Poursuivre et amplifier la professionnalisation des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap : analyse des besoins, définition du métier, référentiels de formation continue et veiller à ce qu'ils restent affectés le plus longtemps possible auprès des mêmes enfants pour mieux les accompagner.

II. Garantir le bien être des personnels de l'éducation nationale et agricole et mieux les accompagner

Alors que les enseignants sont confrontés à des situations médicales de plus en plus complexes, ils ne bénéficient au cours de leur carrière que d'une seule visite médicale...

Dans le même temps, les difficultés de classes, les tensions culturelles, les élèves transgressifs, les parents agressifs, les pressions institutionnelles sont autant de vecteurs de stress que de plus en plus d'enseignants ont du mal à évacuer.

La diminution du nombre de candidats présent aux différents concours d'enseignement et l'abandon dans les 5 premières années d'exercice du métier d'enseignant doit nous alerter.

Le stress au travail, la pression administrative et hiérarchique, la déconsidération du statut d'enseignant et l'absence de reconnaissance sont de nature à favoriser les effets repoussoir au métier d'enseignant. Pour pallier ces différentes situations :

Proposition 1 : Les enseignants et autres personnels de l'éducation nationale et agricole doivent avoir au moins une visite médicale par an

P2 : Les académies et départements doivent déployer les moyens (en assistantes sociales et en psychologues) pour suivre et accompagner les personnels en difficulté

P3 : Sur leur lieu de travail, les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'une aide et d'un soutien pour les difficultés professionnelles et pédagogiques qu'ils rencontrent (Lieu de parole, groupe d'analyse de pratiques professionnelles...)

P4 : Création de référents scolaires territoriaux capable de répondre à l'urgence de situations particulières (Administratives, pédagogiques, judiciaires...)

P5: Augmenter la rémunération des enseignants, a minima en l'alignant sur le salaire moyen européen des enseignants. Il en va de l'amélioration de l'attractivité du métier et d'éviter à certains enseignants de vivre un certain temps dans leur voiture, suite à leur affectation dans les villes où les loyers leur deviennent inaccessibles eu égard à leur rémunération

P6: Les parcours promotionnels (Hors concours internes) sont peu nombreux. Pour d'avantage mobiliser les agents et éviter les abandons, un véritable parcours de promotion professionnelle doit être créé en révisant l'accès et les conditions d'accès à la classe normale, puis à la hors classe et enfin la classe exceptionnelle et les durées imparties pour chaque changement d'échelon.